



Pour communiquer avec nous et motiver l'absence de votre enfant :

scr.vieux-verger@csspo.gouv.qc.ca

819-684-0222 Poste 811 700

Notre site WEB

<https://vieuxverger.csspo.gouv.qc.ca/>

Notre groupe Facebook

École du Vieux-Verger (Officiel)

N'oubliez pas de répondre aux questions de sécurité!

INFOS-PARENTS

Décembre 2022

Bonjour chers parents,

Voici votre Infos-Parents du mois de décembre! Au nom de tout le personnel de l'École du Vieux-Verger, nous voulons vous souhaiter un très heureux temps des fêtes, du bon temps en famille et de bonnes vacances. Soyez prudents si vous devez voyager et revenez-nous en grande forme pour la nouvelle année 2023! Santé!

Bonne lecture!

Viviane Poirier et Bianka Lacasse

Direction, École du Vieux-Verger

Infos service de garde

Pour les parents utilisateurs du service de garde :

1. Lors des journées pédagogiques seulement, nous demandons aux parents d'accompagner leurs enfants dans l'école, à la table d'accueil du service de garde, le matin.
2. À titre de rappel, lors des journées pédagogiques, le service de garde ferme à 17h.
3. La saison des bottes étant commencée, vous êtes priés de vous assurer que votre enfant a une paire de souliers dans son sac d'école. Il peut s'agir des souliers extérieurs qui ne sont plus utilisés pour le moment, ou autres.
4. Considérant la très grande popularité du service de garde aux journées pédagogiques et à la suite d'une consultation du président du conseil d'établissement, nous sommes malheureusement dans l'obligation d'avoir un nombre limite d'inscriptions. Le service sera d'abord offert aux parents utilisateurs réguliers, puis selon le nombre de places disponibles, aux parents qui pourraient être sur une liste d'attente. En effet, des enjeux de manque de personnel et budgétaires nous amènent à devoir adopter cette solution. Il faut savoir qu'à la base, le nombre d'éducatrices est prévu en fonction du nombre d'élèves réguliers inscrits. Tout dépassement cause un déficit budgétaire puisque les frais chargés aux parents et les subventions gouvernementales ne couvrent pas le surplus.

Plan de lutte à la violence et à l'intimidation

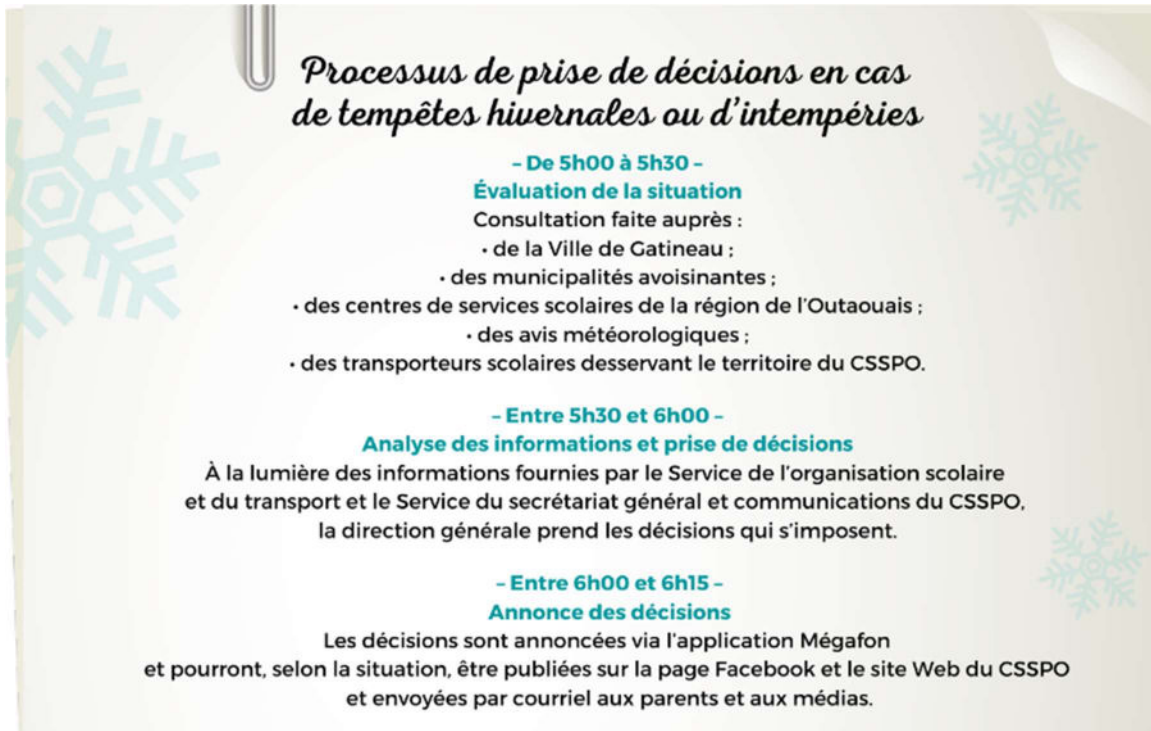
Selon la Loi sur l'instruction publique, chaque école doit avoir un plan de lutte à la violence et à l'intimidation. Ce dernier a été adopté par le conseil d'établissement à la rencontre du mois de novembre. En pièce jointe, vous êtes invités à consulter le dépliant prévu à cet effet.

Inscriptions nouveaux élèves du préscolaire 2023-2024

Les inscriptions de nos futurs élèves du préscolaire se dérouleront du 24 février au 3 mars. Le tout sera fera sur rendez-vous seulement. À compter du 19 janvier, une plate-forme de prise de rendez-vous sera disponible sur le site Internet de l'école. Plus de détails seront publiés incessamment par le Centre de services.

Procédure en cas de tempête

Il n'y a pas de tempête en vue, mais si cela devait se produire, voici la procédure de prise de décision du CSSPO quant à la fermeture ou non des écoles.



Processus de prise de décisions en cas de tempêtes hivernales ou d'intempéries

- De 5h00 à 5h30 -
Évaluation de la situation
Consultation faite auprès :

- de la Ville de Gatineau ;
- des municipalités avoisinantes ;
- des centres de services scolaires de la région de l'Outaouais ;
- des avis météorologiques ;
- des transporteurs scolaires desservant le territoire du CSSPO.

- Entre 5h30 et 6h00 -
Analyse des informations et prise de décisions
À la lumière des informations fournies par le Service de l'organisation scolaire et du transport et le Service du secrétariat général et communications du CSSPO, la direction générale prend les décisions qui s'imposent.

- Entre 6h00 et 6h15 -
Annonce des décisions
Les décisions sont annoncées via l'application Mégafon et pourront, selon la situation, être publiées sur la page Facebook et le site Web du CSSPO et envoyées par courriel aux parents et aux médias.

À titre d'information ou de rappel

Cours suspendus signifie : les enfants ne viennent pas à l'école, mais que le personnel est requis au travail. Habituellement, le service de garde est également fermé pour les élèves

École fermée signifie: les enfants et tout le personnel restent à la maison, le service de garde est fermé

Transport suspendu signifie : il n'y a pas de transport scolaire, mais l'école et le service de garde sont ouverts. Les parents doivent assurer le transport

Pratique code blanc (confinement barricadé)

À titre d'information, une pratique « code blanc » est déjà prévue à l'agenda, en collaboration avec notre policier éducateur. Le tout se déroulera au printemps prochain

et soyez assurés que le personnel saura préparer avec soins et délicatesse nos élèves. Plus de détails vous seront acheminés ultérieurement à ce sujet.

Un message de la coalition santé

Nos élèves qui s'impliquent dans le projet de la coalition santé avec Monsieur Serge ont un message pour vous!

La Coalition santé de l'école du Vieux-Verger offrira gratuitement de délicieuses brochettes de fruits et légumes au thème de Noël (de couleurs rouge et vert) lors du dîner du mercredi 21 décembre. Dans le but de faire autrement au niveau des offres alimentaires traditionnelles pour cette fête, les brochettes contiendront: fraise, concombre, tomate, poivron vert, framboise, raisin vert, poivron rouge.

Si cela vous intéresse, prière de compléter et envoyer le formulaire suivant avant vendredi 16 décembre à midi:

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=ie86K3Ta9UabAwA9BpkJ5zzG7QMIMTVIhaNvYu5usVFUM1ZQSDg1OUtDMUdJREZTTIRGQjY5RDUxWi4u&wdLOR=cB0D8E520-82E8-4B40-9071-C8A697DF6221>

Conférences virtuelles et gratuites pour les parents

L'École Vieux-Verger et l'École Euclide-Lanthier se sont jointes pour offrir aux parents deux conférences virtuelles sur l'ère du numérique. Les conférences se dérouleront le 17 janvier 2023 ainsi que le 8 février 2023 de 19h à 20h et seront présentées par madame Stéphanie Dionne, coach professionnelle certifiée en programmation neurolinguistique (PNL) spécialisée sur les enjeux à l'ère du numérique.

Conférence # 1 - 17 janvier: Revenir à l'essentiel avec le numérique

Durant cette conférence abordée dans une perspective où la relation parent-enfant guide les usages des outils numériques, les parents découvriront à partir de situations vécues quels sont les vrais enjeux derrière les réseaux sociaux ainsi que l'importance de la bienveillance face aux dangers liés à l'utilisation des écrans. En considérant que chaque réalité familiale est unique, les parents pourront définir leurs règles de vie liées à l'usage du numérique à partir d'un canevas. Ce canevas contribue à faciliter la définition des règles de vie familiales en tenant compte des besoins de leur enfant, de leurs valeurs et de leur réalité. L'objectif ultime de cette démarche est de développer l'autonomie des jeunes

face à leurs habitudes de vie à l'ère du numérique. « C'est la qualité de notre relation parent-enfant qui nous permet d'influencer positivement nos enfants vers de saines habitudes de vie à l'ère du numérique.

Conférence # 2 - 8 février: Définir ses règles de vie sous forme de contrat parents-enfant

Puisque la réalité diffère d'une famille à l'autre, Stéphanie propose aux parents de définir leurs règles de vie à l'ère du numérique à partir d'un canevas. Cette démarche contribue à définir des règles de vie efficaces en fonction de sa propre réalité. À partir de ce canevas, Stéphanie guide les parents vers la rédaction de leur contrat d'utilisation d'appareils numériques pour chacun de leur enfant. Ce contrat vise d'abord le développement de l'autonomie et de la responsabilisation des jeunes face à leur usage des technologies. Il devient un outil concret qui facilite la communication dans la mise en place de ses règles.

Pour participer à l'une ou l'autre des conférences, ou les deux, vous êtes invités à remplir le formulaire suivant :

CLIQUEZ ICI <https://forms.office.com/r/VM8D3mtBwW>

Conférence # 3

Finalement, le **18 janvier prochain**, de 19h à 20h45, une **conférence régionale en ligne** sera offerte **aux parents sur la cyberintimidation et la cybersécurité**. C'est la troisième fois que cette conférence est offerte compte tenu de sa popularité. Elle est réalisée en partenariat avec les différents services de Police de la région et l'équipe d'agents-pivots climat scolaire positif, violence et intimidation. **Vous êtes invités à consulter la pièce jointe pour plus d'informations et pour l'inscription.**

Semaine thématique de Noël

Du 19 au 23 décembre, de belles activités ont été planifiées avec le comité de la vie étudiante. Ci-après, vous êtes invités à consulter le tableau pour connaître l'information.

Semaine thématique Noël 2022

Lundi 19 décembre	Mardi 20 décembre	Mercredi 21 décembre	Jeudi 22 décembre	Vendredi 23 décembre
 <p>Journée « Je porte un chapeau ou un accessoire de Noël »</p>	<p>Journée « chic » pour le concert de l'Harmonie Grande-Rivière</p>	 <p>Journée « Noël du camping, vêtements colorés » et BINGO-ÉCOLE</p>	<p>Journée « Habillement rouge-vert-blanc ou chandail de Noël »</p>	<p>Journée « pyjama et film »</p> 